



26719 10128

CODE

BEAUTÉ

LE MAGAZINE DÉDIÉ AUX INSTITUTS

www.codebeaute.com

Mars / Avril 2016 - 7€

Dossier

Bien
dedans,
Belle
dehors

P.80

N°8

P.34 BUSINESS

Hygiène et
réglementation
un vaste sujet

P.62 TENDANCE MAKE UP

Pas de maquillage sans pinceau estompeur !

ISSN 2425-0252

Actualités | En cabine | Color | Vie des marques | Vie des écoles

B

Business

HYGIÈNE ET RÉGLEMENTATION, UN VASTE SUJET

UNE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE

L'HYGIÈNE DES MAINS - L'HYGIÈNE DE LA CABINE

LES ZONES HUMIDES DU SPA - LE PETIT MATÉRIEL

LE CONDITIONNEMENT DES PRODUITS DE SOINS

LA CNEP SE MET À L'HEURE DE L'E-LEARNING

FORMATIONS.





Hygiène et réglementation un vaste sujet

PAR MIREILLE BARREAU

On ne le redira jamais assez, dans le contexte actuel d'un environnement économique complexe et d'une concurrence exacerbée, les gestionnaires d'instituts de beauté doivent mettre de leur côté tous les atouts possibles pour fidéliser une clientèle de plus en plus exigeante, avertie et volatile... Les moindres détails comptent. L'assurance qualité que constitue aux yeux du consommateur d'aujourd'hui l'impression d'être accueilli dans un lieu confortable, ressenti comme sécurisant et sécurisé, au service de leur bien-être, fait indéniablement partie de ces atouts à développer.



Une obligation réglementaire

Côté obligation réglementaire en matière d'hygiène, la loi est très claire. Le Règlement Sanitaire Départemental indique à l'article 118 que « les objets employés par les coiffeurs, manucures, pédicures et esthéticiennes sont entretenus de manière à n'être en aucun cas une cause de transmission d'affections contagieuses et l'opérateur doit, pour chaque client, désinfecter ses instruments. Sans préjudice des mesures habituelles d'hygiène vestimentaire et corporelle (avant chaque service, nettoyage des mains et ongles par savonnage et mouillage à l'aide d'un liquide antiseptique), les coiffeurs, manucures, pédicures et esthéticiennes doivent, lorsqu'un client présente des lésions de la peau ou du cuir chevelu, s'abstenir d'utiliser des instruments destinés à l'usage de la clientèle courante et employer obligatoirement un matériel spécial pour lequel des mesures de désinfection particulièrement rigoureuses sont adoptées. .../... Les serviettes sont renouvelées pour chaque client. .../... Les exploitants sont tenus de fournir à leur personnel les moyens nécessaires pour que ces différentes mesures soient respectées. »

La notion d'hygiène est donc devenue essentielle dans le monde du soin et de la beauté. Mais comment faire pour répondre à ces impératifs tout en conservant la dimension glamour du bien-être ?

1^{ère} phase indispensable

Diagnostic des points-clés de l'hygiène et de la prévention des risques et la mise en place de protocoles d'hygiène.

Un peu de méthodologie, un zeste de bon sens et une dose d'organisation pour commencer : tout responsable d'institut ou Spa Manager qui souhaite aujourd'hui se démarquer de ses concurrents par la qualité, sait qu'il lui est indispensable de mettre en place des protocoles de soin. C'est une démarche professionnelle et responsable, largement adoptée. Mais pense-t-on toujours aux protocoles d'hygiène ? Pourtant, Il est vivement conseillé de commencer par mettre en place des protocoles d'hygiène qui seront partagés par tous les intervenants de l'institut (esthéticienne, personnel chargé de l'entretien...)

Quels sont les points à analyser dans la phase de diagnostic ?

Tous les moments, toutes les occasions où votre clientèle sera mise en contact, avant, pendant et après le soin, avec une source potentielle de contamination bactériologique, aussi anodine semble-t-elle au premier abord. Cette évaluation concerne tous les locaux où les clients sont amenés à évoluer, y compris la caisse, les toilettes, la salle de repos, les différentes surfaces avec lesquelles ils seront en contact, le petit matériel, la table de massage et les équipements de soin et de balnéo, le linge, les consommables. Le personnel est aussi concerné ; rappelons à ce propos que le chef d'entreprise est responsable de la sécurité de son personnel, pour tout ce qui concerne les conditions de travail et la prévention des risques. D'ailleurs, il est très probable que certains points qui seront évoqués plus loin figurent déjà dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (D.U.E.R.P.) **Il existe des organismes ou des cabinets-conseils spécialisés dans nos métiers qui peuvent apporter leurs compétences pour mener une démarche globale, dont l'objectif est de mettre en place une démarche qualité, sur la base d'une charte d'hygiène, outil qui permet à un institut de se démarquer de sa concurrence.** Citons par exemple Hygiène-Plus qui est depuis plus de dix ans maintenant le partenaire des établissements de beauté et aide les professionnels à tout mettre en oeuvre pour offrir aux consommateurs des prestations irréprochables et de grande qualité. Dans un autre domaine, Spa-A distingue par son label les établissements qui respectent la charte qualité élaborée par l'association de professionnels, dans laquelle l'hygiène occupe une part importante.





Tout d'abord, l'hygiène, c'est quoi ?

Rappelons d'abord quelques notions importantes. A première vue, la nuance entre propreté et hygiène ne saute pas toujours aux yeux. Il faut en effet distinguer la propreté qui relève de l'entretien courant et du rangement, de l'hygiène qui relève du sanitaire. Une surface peut en effet apparaître comme propre, c'est-à-dire sans salissure apparente, mais être contaminée. Par ailleurs, il est totalement inefficace de tenter de désinfecter sur une surface sale. Donc l'ordre logique commande de commencer par rendre propre, puis de désinfecter.

Mais attention, ne tombons pas dans l'excès ; la cabine de soins de beauté et de bien-être n'est pas un bloc opératoire !

▶ « IL FAUT DISTINGUER LA PROPRETÉ QUI RELÈVE DE L'ENTRETIEN COURANT ET DU RANGEMENT, DE L'HYGIÈNE QUI RELÈVE DU SANITAIRE »

Nous aborderons l'hygiène sous deux aspects : l'hygiène des personnes et l'hygiène des lieux.

Rappelons que la peau saine constitue en principe une barrière étanche –mais non impénétrable– qui protège l'organisme : la couche superficielle de la peau ou couche cornée rend la peau imperméable et protège le derme d'une entrée ou d'une perte massive d'eau. La couche cornée n'est cependant pas un lieu stérile et de nombreuses bactéries y trouvent refuge et prospèrent dans les espaces intercornéocytaires.

On estime de 1 000 à 10 000 le nombre de bactéries par cm².

Certaines de ces bactéries ont pour mission d'empêcher d'autres

bactéries indésirables de se développer. Objectif : éviter la pénétration et la prolifération d'agents pathogènes dans l'organisme. Une peau saine est donc parfaitement capable de développer toutes les stratégies nécessaires pour empêcher les bactéries non-résidentes de se développer et préserver l'étanchéité de la peau. Mais c'est un écosystème complexe, qu'il faut préserver. Or, un excès ou un manque d'hygiène peuvent nuire à l'équilibre de cet écosystème. Par principe, le soin esthétique est pratiqué par contact sur une peau saine, mais néanmoins pas totalement exempte de microlésions ; il peut donc présenter certains risques de mise en contact avec des bactéries, des champignons, des virus... Et le risque n'est pas seulement pour le consommateur, mais aussi pour le personnel qui effectue le soin. En effet, on n'a pas la certitude que la personne à qui on va donner un soin est elle-même en parfaite santé et qu'elle n'est pas porteuse –souvent à son insu–, d'agents pathogènes transmissibles. **L'hygiène à l'institut de beauté ou au Spa doit donc être considérée comme un tout, pour améliorer le confort et le bien-être tant de la clientèle que du personnel.**





L'hygiène des mains

Au commencement de tout, l'hygiène des mains est essentielle. On ne le répètera jamais assez, elles sont le principal vecteur de transmission des bactéries et des virus. Se laver les mains aussi souvent que nécessaire est ESSENTIEL. **On les lave quand on prend le service, quand on sort des toilettes, quand on va ou on revient de boire, manger ou fumer, quand on a nettoyé la cabine, quand on a manipulé du linge sale, avant de commencer et après avoir terminé un soin, si besoin entre deux phases du soin.**

Profitons-en pour combattre une idée reçue sur l'universalité de l'usage du gel hydroalcoolique : **s'enduire sans arrêt les mains de gel hydroalcoolique est à déconseiller (cela agresse la peau et la fragilise) et c'est en plus assez inefficace puisque, même si on détruit sur le coup 90% des bactéries, les 10% restantes ne vont pas tarder à proliférer, l'écosystème dont on parlait plus haut étant détruit.** Un cas où l'usage du gel hydroalcoolique est utile dans les protocoles d'hygiène : Pierre Barré, responsable d'Hygiène Plus, recommande d'introduire dans le déroulé du soin une phase préalable de désinfection des mains, des pieds du/de la client(e) avec une dose de gel hydroalcoolique. Une précaution qu'on oublie souvent de prendre en compte...

Pour l'esthéticienne, rien ne vaut un bon lavage des mains à l'eau et au savon doux ou surgras (moins agressif que le savon antiseptique ou le gel hydroalcoolique pour la peau), qui va éliminer la flore transitoire et les résidus de produits en même temps. Toute cabine de soins devrait obligatoirement être équipée d'un lave-main. Mais, attention, il ne suffit pas de se passer rapidement les mains sous l'eau... Pour être efficace, le lavage des mains répond à un protocole précis. L'objectif est d'éliminer les souillures, de diminuer la flore transitoire et de prévenir la contamination.

Comment procède-t-on ? D'abord, on se mouille les mains. Puis on prend une dose de savon liquide doux ou surgras ; ce n'est peut-être pas très écologique pour l'environnement, mais c'est préférable au savon en pain qui, s'il repose dans l'humidité entre deux utilisations, conserve les bactéries sur sa surface. Il faudrait donc le sécher entre deux utilisations, pas évident dans le quotidien du travail en cabine ! Enfin, tout cela se discute... Poursuivons notre lavage des mains : on se savonne durant 30 secondes, mains et poignets, en insistant plus particulièrement sur les pouces, le dos des doigts, le dos des mains, le pourtour des ongles et les espaces interdigitaux. Puis on rince abondamment en allant des mains vers les coudes, les mains se situant toujours au-dessus des coudes, en commençant par les doigts et en finissant par les poignets afin de ne pas ramener des germes au bout des mains. On sèche par tamponnement, des doigts vers les poignets, avec les essuie-mains à usage unique. **Rappel : la serviette de toilette en éponge ou le bon vieil essuie-mains en tissu sont bien sûr à bannir : ce sont des nids à bactéries où celles-ci prolifèrent avec délice dans la chaleur et l'humidité...** On ferme le robinet avec l'essuie-mains à usage unique et on jette l'essuie-mains dans la poubelle à commande non manuelle. Par un aspect pratique ou si le premier point d'eau est éloigné, garder toujours un flacon pompe de solution désinfectante pour les mains ou de gel hydroalcoolique sur la table à manucure est une précaution utile.

Evade Sens
COSMÉTIQUES

SOINS
du monde

destinations
soins
visage

destinations
soins
corps

www.evadesens.com
info@evadesens.com • +33 (0)3 67 15 24 87



L'hygiène de la cabine

Vaste sujet ! Qu'il s'agisse des surfaces en contact, de la table ou du fauteuil de soin, des équipements de soins, secs ou humides, de la gestion des détritrus, la liste est longue. Tout d'abord, il est important d'offrir à la clientèle, dès le premier coup d'œil à l'entrée de l'institut, une bonne impression ; des locaux et des équipements en parfait état, propres et bien rangés, chaque meuble, chaque objet à sa place, des lieux bien aérés où flotte une discrète odeur de fraîcheur, pas de détritrus qui traînent ou de linge sale qui soit visible... voilà qui rassure la clientèle quant au professionnalisme et au sérieux de l'institut. Attention par exemple aux moutons qui se baladent sous la table de massage, côté pile, ou aux toiles d'araignée, côté face. Si, si, cela arrive ; j'en suis témoin ! Au-delà de cette première impression de propreté qu'un institut de beauté et de bien-être se doit d'assurer au quotidien par respect de sa clientèle, l'hygiène des lieux doit être une priorité. N'oublions pas que confier sa peau à quelqu'un pour un soin est un acte très intime qui implique une relation de parfaite confiance.

Une cabine de soins secs est moins compliquée à entretenir qu'une cabine humide. **Parmi les points sensibles, la table de massage ou le fauteuil de soins.** Entre chaque client, une désinfection des surfaces en contact avec le corps est indispensable ; il existe des sprays à pulvériser, sans oublier de les laisser agir le temps préconisé par le fabricant (temps de contact). **Le linge en contact direct avec la clientèle doit être propre et renouvelé entre chaque soin, puis lavé à haute température.** Si on utilise des draps d'examen ou des films jetables, on les met tout de suite à la poubelle dès que le/la client(e) a quitté la salle de soins. **Tout cela implique d'organiser en amont le tri des déchets.**

Les zones humides du Spa

Encore plus que tout autre lieu, les zones humides (hammam, douche, bassin à remous, cabine à affusion, cabine de bains, etc.) sont à bichonner au niveau hygiène. Ambiance chaude et humide, c'est LE lieu de villégiature favori des microbes les plus courants !

Les surfaces méritent une attention toute particulière : matériaux maintenus en bon état d'entretien (joints, pas de carreaux cassés...), faciles à entretenir, sans trop d'aspérités pour ne pas servir de niche écologique aux bactéries et protocoles de nettoyage et désinfection avec des produits adaptés à un usage professionnel.

La séparation des flux entre zones sèches et zones humides devra être respectée : pas de circulation en chaussures de ville (ni par le personnel, ni par les clients) pour ne

pas introduire des salissures et des bactéries de l'extérieur qui ne manqueraient pas de proliférer de façon exponentielle à la chaleur et à l'humidité. On équipe si besoin les intervenants extérieurs ou les visiteurs de sur-chaussures pour éviter toute contamination. Les sols seront maintenus propres, mais aussi désinfectés, avec un produit détergent, bactéricide, fongicide et virucide, à effet rémanent. Les flaques d'eau au sol sont éliminées aussitôt que possible à la raclette et on évite l'usage des serpillières, qui plus est des serpillières sales... Bien sûr, le respect des dosages et des temps de pause est essentiel pour garantir l'efficacité de la désinfection. **A noter qu'on ne rince pas après avoir désinfecté et on veille à respecter une « marche en avant » pour éviter de revenir contaminer le sol en marchant dessus, quand on quitte le local qu'on vient de traiter.**

Les fournisseurs de produits d'entretien peuvent vous aider à mettre en place des protocoles d'entretien et d'hygiène adaptés, inspirés des centres thermaux, des cuisines de restaurants ou des centres de santé. Il existe en effet des normes en ce domaine qui peuvent servir de références.

Pour ce qui est des piscines et des bassins à remous, il existe toute une série de mesures réglementaires à respecter, qu'il serait trop long de détailler ici, sans oublier tout ce qui se réfère à l'entretien des réseaux d'eau chaude (prévention des risques de contamination par légionelles), mais que tout exploitant doit connaître et mettre en pratique.

Quant au matériel de soin d'hydrothérapie (baignoire, douche affusion,...), avant tout investissement, il est vivement recommandé de vérifier tout d'abord qu'il soit bien adapté à un usage professionnel et s'en tenir à des fournisseurs fiables, bien connus sur le marché pro. Ces matériels doivent être conçus pour ne pas entretenir des stagnations d'eau sale dans leurs tubulures et réseaux internes : on doit pouvoir les vidanger complètement, y injecter une solution bactéricide et les rincer après chaque usage. Ce qui implique également des matériaux résistants à des traitements agressifs, car il faut aussi pouvoir éliminer le tartre et désinfecter.

Hamam et sauna ont aussi leurs recommandations : pas de linge humide sur les banquettes du hammam. La plupart des bactéries inopportunes adore l'environnement humide et chaud ; entre 35 et 50°C, cela devient très vite un bouillon de culture, préférez un dispositif pour rincer à grande eau (au jet ou à la coupelle traditionnelle) avant de s'asseoir. A contrario, dans le sauna, la serviette de protection devrait être partout obligatoire, tant pour l'assise que pour les pieds, pour protéger le bois de la sueur. Pas de problème de contamination, la chaleur extrême crée un environnement tout à fait hostile pour les bactéries.

CRYOSON

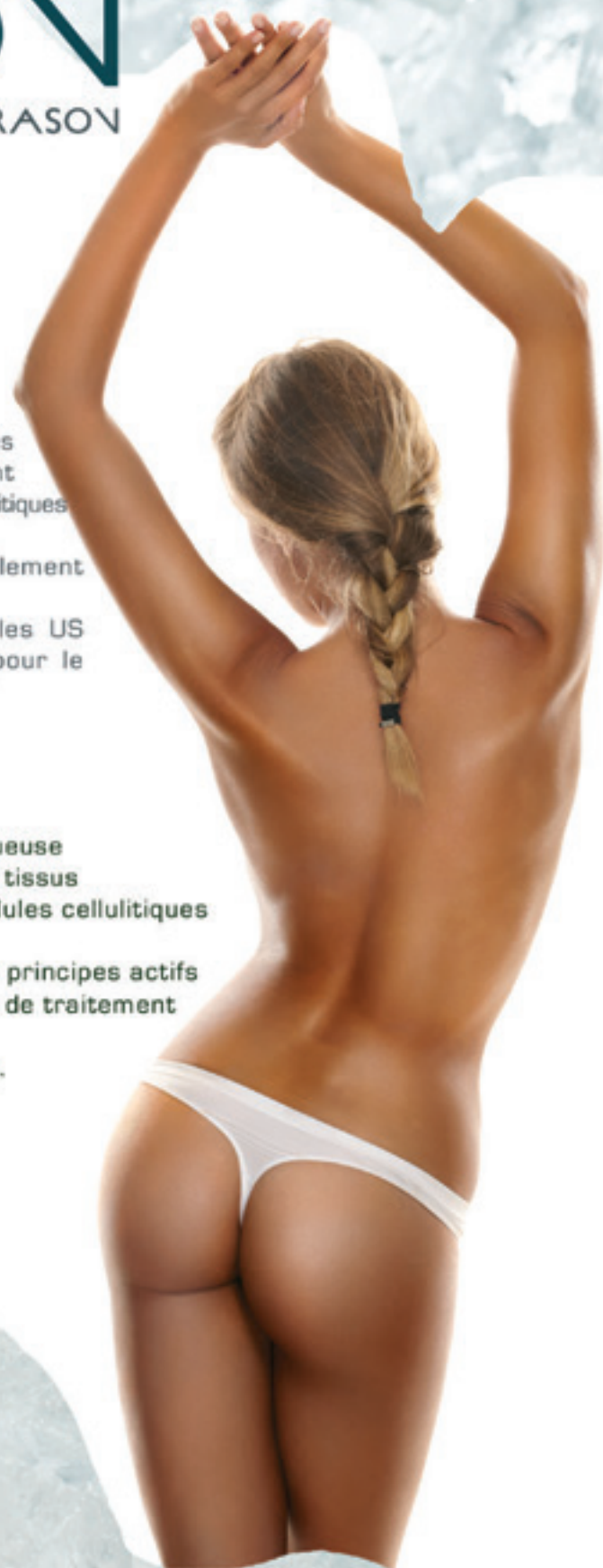
CRYOTHERAPIE + ULTRASON

ACTIONS CRYO

- Amincissement ciblé - Apoptose des adipocytes
- Vasoconstriction - Décongestionnant - Tonifiant
- Anti-inflammatoire (efficacité sur les nodules cellulitiques qui eux-même découlent de l'inflammation des tissus)
- Les adipocytes fragilisés sont donc plus facilement destructibles.
- Permet le refroidissement des tissus que les US surchauffent, le travail est plus confortable pour le client.

ACTIONS US

- Adiposité localisée
- Peau d'orange et superficie rugueuse
- Amélioration de la plasticité des tissus
- Réduction et élimination des nodules cellulitiques
- Amélioration du tonus cutané
- Amélioration de l'absorption des principes actifs contenus dans les crèmes et gels de traitement
- Réactivation de la circulation, élimination des liquides stagnants.





Le petit matériel

Pinces à épiler, limes, ciseaux, petits instruments non jetables, voici là des points-clefs à surveiller. Pierre Barré met en garde sur les risques de contamination : « Sauf si elles sont à usage unique ou nominatives, les limes à ongles sont rarement désinfectées pour chaque client(e). Généralement, la lime est prise dans un pot contenant divers accessoires. Il est important de savoir qu'elles sont un excellent vecteur dans la transmission des mycoses. Ces dernières sont récoltées sur la lime jusqu'à la prochaine désinfection. Les premiers signes cliniques d'une mycose apparaissent sur l'ongle plusieurs semaines après avoir été contaminé. Pendant cette période, même si l'ongle paraît « normal », il est en réalité infecté ou plutôt, colonisé. » **Des solutions existent pour éviter les risques de contamination** : tout d'abord, on nettoie les salissures, car on ne peut désinfecter correctement que ce qui est propre. Dans un second temps, on désinfecte, soit avec des lingettes imprégnées de solution bactéricide et fongicide, soit avec un spray selon le type de matériel. Et cela entre chaque client(e). Pierre Barré, d'Hygiène-Plus, met en garde sur le choix de ces produits : « Les sprays comme les lingettes sont plus ou moins actifs sur certains micro-organismes, on parle alors de spectre d'activité. D'autre part, pour que ces produits soient actifs sur les micro-organismes, le temps de pause indiqué sur l'emballage doit être respecté, on parle alors de temps de contact. Selon les fabricants, le temps de contact pour une désinfection de qualité varie d'une à quinze minutes ! » En effet, un mauvais choix en ce domaine peut plomber une démarche de qualité au niveau de l'hygiène !

▶ « PINCES À ÉPILER, LIMES, CISEAUX, PETITS INSTRUMENTS NON JETABLES, VOICI LÀ DES POINTS-CLEFS À SURVEILLER »

Il existe sur le marché professionnel des dispositifs de stérilisation à froid (bacs de trempage) ou à chaud (type autoclave). Ces appareils sont utiles pour une désinfection en fin de journée, mais rarement utilisables en continu dans la journée, compte-tenu des manipulations et des temps de contact. **Quant à la stérilisation par rayonnements UV, elle n'a pas vraiment fait la preuve de son efficacité selon certains experts scientifiques...**

Aussi, pour toutes ces raisons, à chaque fois que c'est possible, il est conseillé d'utiliser du petit matériel à usage unique.



L'hygiène du linge

Sauf le linge d'apparat qui n'est pas en contact avec le corps puisqu'on le retire avant que la clientèle ne s'installe sur le fauteuil ou sur la table de soin, tout le reste du linge utile au soin et en contact direct, c'est-à-dire les draps du lit de massage, les peignoirs, les paréos, les serviettes, les accessoires type appuie-tête, charlotte ou bandeau, doit faire l'objet d'un usage individuel et être changé pour chaque client. Avant de le ré-utiliser, on veillera à laver le linge à haute température pour le désinfecter. Ce qui implique du linge de qualité adapté à ce traitement.

Les consommables pour les soins

La tentation du linge « tout à usage unique » peut être séduisante au point de vue strictement hygiéniste, mais présente trois inconvénients majeurs : un bilan écologique catastrophique (la cellulose), le côté assez peu « glamour » du jetable et le coût de revient. Réservons-le donc à certains produits, tels que les charlottes ou les bandeaux, et bien entendu les slips jetables. Point encore plus sensible, les bâtonnets à cuticule, les limes à ongles, doivent faire partie des consommables et être « vraiment » à usage unique.

Plutôt que les éponges -qui doivent être désinfectées entre chaque client(e)-, soulignons que les oshiboris, ces petits carrés d'éponge tenus chauds et humides à la vapeur, utilisés pour un usage individuel, donnent une image plus rassurante au moment de la phase démaquillage. Attention également aux gants de gommage type kessa ou aux éponges konjac...

Enfin, l'usage de la spatule pour puiser le produit dans le pot -sous réserve qu'elle soit également à usage unique ou désinfectée-, est indispensable pour prévenir tout risque de contamination. Et bien entendu, une fois le soin terminé, on jette la crème restante. De même, les conditionnements de produits cosmétiques en dose individuelle sont réservés à un seul soin et le surplus éventuel est jeté aussitôt à la poubelle !



Baija
PARIS

Après 2 ans de recherche, Baija a développé une gamme de soin visage composée d'actifs naturels antioxydants et booster d'éclat de haute qualité répondant aux besoins de chaque peau.

Fidèle à ses valeurs,
ces soins visages ont été élaborés sans parabens ni phénoxyéthanol et se composent d'au moins 96% d'ingrédients d'origine naturelle.

7 collections - 7 émotions
à découvrir sur
www.baijacollections.com



Le conditionnement des produits de soins

Certains produits de soins sont conditionnés en seau ou en gros conditionnement et il peut être tentant de les diviser en plusieurs sous-lots pour alimenter plusieurs cabines, au risque de les contaminer au contact du contenant utilisé ou de la manipulation, sans compter les problèmes de traçabilité. Cette pratique peut présenter un risque d'hygiène. Il est donc formellement déconseillé –voire interdit– de déconditionner un produit. Il est préférable d'acheter des conditionnements bien adaptés à l'usage qu'on en a dans les conditions normales d'exploitation.

L'hygiène du soin

En général, les protocoles de soin prennent en compte dans le déroulé du soin des mesures préventives. Ainsi pour les épilations, citons l'usage des gants jetables par l'esthéticienne, la désinfection préalable de la zone à épiler avec une solution antifongique et antibactérienne, l'utilisation de cire à usage unique, étalée à la spatule –à usage unique ou désinfectée préalablement– (j'ai personnellement, en tant que consommatrice, une petite réticence pour les rollers de cire).

« L'USAGE DE LA SPATULE POUR PUISER LE PRODUIT DANS LE POT –SOUS RÉSERVE QU'ELLE SOIT À USAGE UNIQUE OU DÉSINFECTÉE–, EST INDISPENSABLE POUR PRÉVENIR TOUT RISQUE DE CONTAMINATION. »

Quelques pistes pour avancer

Nous laisserons Pierre Barré, que nous avons déjà cité, conclure : « Dans un institut, l'hygiène de l'esthéticienne, du matériel et des lieux renforcent la relation de confiance avec les client(e)s pour leur confort et leur bien-être. Dans des services liés à l'intime, l'hygiène et la propreté doivent être irréprochables, de la première à la dernière cliente de la journée. C'est une question de responsabilité et de réputation. »

C'est pourquoi au départ, une formation, en complément des notions apprises pendant les cursus des diplômes requis pour dispenser des soins de beauté et de bien-être, peut être utile pour bien comprendre les enjeux. Hygiène Plus, le cabinet conseil crée par Pierre Barré, propose différentes solutions aux instituts partenaires.

Dans un autre ordre d'idées, rappelons enfin qu'il existe une mine d'informations validées par les professionnels et les administrations, dans ce qu'on appelle la norme AFNOR XP X50- 831- 1 « Soins de beauté et de bien-être – Partie 1 – Exigences générales de qualité et de service ». On peut se procurer ce document qui devrait être la « bible » de tout professionnel de la beauté et du bien-être directement auprès de l'AFNOR. Les fédérations et syndicats professionnels peuvent donner plus d'information à ce sujet.